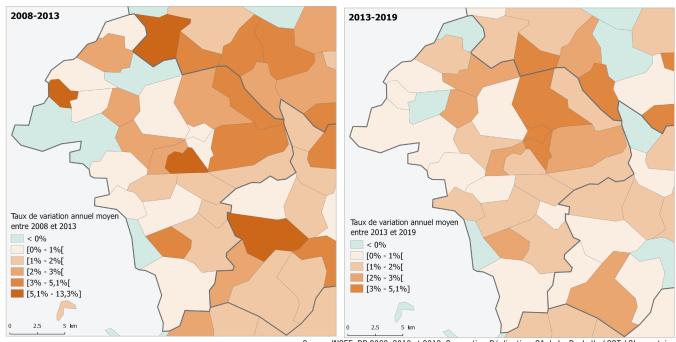
## LES POPULATIONS LÉGALES 2019 EN VIGUEUR AU 01 JANVIER 2022

### LA CARTE ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION



Source: INSEE, RP 2008, 2013 et 2019. Conception-Réalisation: CA de La Rochelle / SCT / Observatoire

En 2019, la CDA de La Rochelle compte 174 277 habitants soit 9 945 de plus qu'en 2013. Son rythme de croissance de 0,98% en moyenne par an entre 2013 et 2019 se confirme. Il est nettement plus soutenu qu'entre 2008 et 2013 où il était de 0,50% par an.

Toutefois, cette croissance est à nuancer car elle masque des disparités à l'échelle des communes. Sur les deux périodes d'analyse (2008-2013 et 2013-2019), ce sont principalement les communes de l'est de l'agglomération qui bénéficient de la plus forte croissance. En effet, les dynamiques démographiques les plus importantes sont enregistrées à Montroy, Bourgneuf et Sainte-Soulle avec des taux de variation annuel moyen respectifs de +4,9%, +4% et +3,7%.

Si les communes de la couronne périurbaine conservent la croissance la plus élevée, celle-ci est cependant moins soutenue qu'entre 2008-2013. Cette même tendance est constatée dans les communes de l'Aunis limitrophes de l'agglomération.

Parallèlement, les communes Lagord et dans une moindre mesure Châtelaillon-Plage et Esnandes voient leur population très légèrement diminuer entre 2013 et 2019 enregistrant une baisse totale oscillant entre 158 habitants pour Lagord et 7 pour Esnandes.

Avec ses 77 205 habitants, la Ville de La Rochelle connaît un regain de population entre 2013 et 2019 avec une croissance annuelle moyenne de +0.63% (+ 2 861 habitants sur la période), alors qu'entre 2008 et 2013, la ville perdait 0,39% de sa population chaque année. Auparavant située au 5ème rang des communes de Nouvelle-Aquitaine derrière Bordeaux, Limoges, Poitiers et Pau, elle se place à présent devant Pau et devient la 4ème ville de la région.

Précaution d'utilisation: Du fait de la crise sanitaire, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. Basé classiquement sur les 5 enquêtes annuelles de recensement de 2017 à 2021 pour obtenir le millésime 2019, l'Insee a du adapter ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce report et continuer à produire des populations légales de qualité chaque année. Pour cette raison, les résultats du millésime 2019 du recensement doivent exceptionnellement être comparés avec ceux de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans c'est-à-dire 2013 (et non 5 ans comme auparavant).

+0,98%

■ LE CHIFFRE — C'est le taux de variation annuel moyen de la population de l'agglomération entre 2013 et 2019. Celui-ci est exclusivement porté par l'excédent migratoire.

Source: INSEE, RP 2013 et 2019

#### ZOOM SUR LES COMPARAISONS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En 2019, la CA de La Rochelle concentre plus d'un quart de la population de la Charente-Maritime (26,8% contre 25,9% en 2013), ce qui confirme son rôle moteur au sein du département.

Son rythme de croissance de 0,98% en moyenne par an entre 2013 et 2019 est nettement plus soutenu qu'à l'échelle départementale (0.47%) et régionale (0,47%), il est également supérieur à celui du Pôle Centre-Atlantique (0,58%). Si le taux de croissance reste supérieur dans la CC Aunis Atlantique, son rythme est en revanche, nettement moins soutenu qu'entre 2008 et 2013.

Ce phénomène est observé à l'échelle de l'Aunis mais aussi plus largement aux niveaux départemental, régional et national. Seule la CA de La Rochelle enregistre l'effet inverse, à savoir une progression de son rythme de croissance sur 2013-2019 par rapport à 2008-2013, ce qui confirme son attractivité sur la période la plus récente.

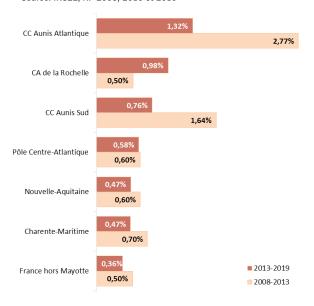
Au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, l'agglomération se situe au 5ème rang des EPCI en volume de population derrière Bordeaux Métropole, la CA du Pays Basque, la CU Limoges Métropole et la CU du Grand Poitiers.

En terme d'accroissement, elle se situe derrière Bordeaux Métropole (+1,38% par an) et devant la Communauté d'agglomération du Pays Basque (+0.90% par an) alors que la population de l'intercommunalité de Pau

tend à stagner, et baisse légèrement dans la CU Limoges Métropole.

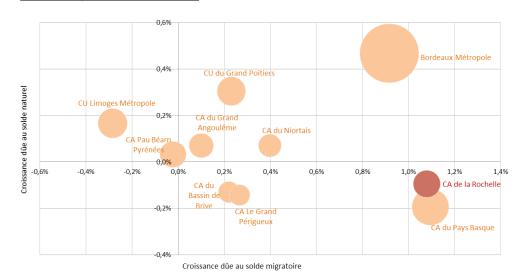
Avec un solde migratoire très élevé (+1,08% par an en moyenne entre 2013 et 2019), la CA de La Rochelle bénéficie d'une forte attractivité, tout comme la CA du Pays Basque (+1,09%). Toutefois, le solde naturel reste légèrement négatif dans ces deux agglomérations (respectivement -0,09% et -0,19% en moyenne annuelle entre 2013 et 2019). Les naissances ne permettant pas de compenser les décès. La métropole de Bordeaux, quant à elle, bénéficie d'un excédent à la fois naturel et migratoire. À l'inverse, la CU de Limoges et dans une moindre mesure la CA de Pau enregistrent un solde migratoire négatif.

#### Taux de variation annuel moyen de la population Source: INSEE, RP 2008, 2013 et 2019



Contribution des soldes migratoire et naturel à l'évolution de la population des 10 plus grands EPCI de Nouvelle-Aguitaine entre 2013 et 2019 (en taux annuel moyen)

Sources: INSEE, RP 2013 et 2019 / État civil





# LES PUBLICATIONS

Retrouvez les parutions de l'Observatoire sur notre site Internet : les Lettres n°1 à 17 et prochainement le Cahier



OBSERVATOIRE@AGGLO-LAROCHELLE.FR DATE DE PARUTION: JANVIER 2022 - NUMÉRO 17

WWW.AGGLO-LAROCHELLE.FR